

Aerosuisse est favorable à une approche globale des émissions du transport aérien

Aerosuisse, fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale, se déclare favorable à la décision de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale, institution spécialisée des Nations Unies) visant à créer un dispositif à la fois mondial et fondé sur le marché qui permette une compensation partielle des émissions de CO₂ du transport aérien. Aerosuisse a toujours défendu l'idée d'une solution globale mettant toutes les compagnies sur un pied d'égalité.

Selon les données les plus récentes de l'ONU sur le réchauffement climatique, l'aviation civile internationale n'est responsable que de 1,3 % des émissions mondiales de CO₂. Toutefois, cette part augmentera nécessairement compte tenu de la croissance du trafic aérien mondial attendue dans les prochaines décennies. C'est dans ce contexte que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a tout récemment adopté une résolution, lors de son assemblée générale à Montréal, incitant les États membres à geler les émissions de CO₂ du transport aérien mondial au niveau observable en 2020. À partir de cette date, l'aviation civile internationale s'engage pour une croissance neutre en carbone.

La voie choisie est la bonne

Paul Kurrus, président d'Aerosuisse, estime que la voie choisie est le seul moyen de parvenir au résultat escompté : « Nous protestons depuis des années contre des mesures unilatérales prises par des États isolés. Seule une solution globale permet de résoudre la problématique des émissions de CO₂ du transport aérien de manière équitable pour l'ensemble de ses acteurs ». Aerosuisse salue donc expressément la résolution de l'OACI.

Selon Paul Kurrus, l'objectif d'une croissance neutre en carbone est réaliste d'une part, parce que toutes les possibilités techniques n'ont pas encore été exploitées, d'autre part, parce que des améliorations opérationnelles peuvent être apportées au tracé des voies aériennes. Autre instrument utile pour atteindre cet objectif : en vertu de la nouvelle résolution de l'OACI, les États membres et les compagnies aériennes concernées se verront contraints, à partir de 2021, de compenser les émissions de CO₂ qui excéderont le niveau plafond de l'année 2020 par l'achat de certificats de réduction des émissions. Par ailleurs, l'utilisation croissante de carburants de substitution issus d'une production durable devrait, elle aussi, contribuer progressivement à la réduction des émissions de CO₂. Paul Kurrus a notamment insisté sur ces points lors de l'assemblée générale d'Aerosuisse qui s'est déroulée aujourd'hui au Musée suisse des transports de Lucerne.

L'Aerosuisse Award décerné à l'aérodrome de Bressaucourt

L'Aerosuisse Award 2016 a été remis aujourd'hui au plus jeune établissement aéroportuaire de Suisse : l'aérodrome de Bressaucourt. Le jury d'Aerosuisse a entre autres récompensé les promoteurs de cet établissement jurassien pour leur persévérance. Ce que beaucoup pensaient impossible s'est réalisé à l'été 2011 : le paysage aéroportuaire suisse s'est enrichi de l'Aérodrome du Jura Bressaucourt - Porrentruy (LSZQ).

Normes Minergie et méthodes de construction modernes

L'Aérodrome du Jura a été construit à partir de zéro. Il s'est ouvert au trafic aérien le 1^{er} juillet 2011 et a été officiellement inauguré le 7 septembre 2013, l'objectif étant de remplacer l'aérodrome de Porrentruy (qui n'était doté que d'une piste en herbe). Pour la construction du bâtiment aéroportuaire, les promoteurs du projet ont misé sur des méthodes de construction modernes et sur les normes d'efficacité énergétique Minergie. Ultime aboutissement le 9 mai 2015, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a certifié conformes aux exigences de l'OACI les processus de l'aérodrome exploité par la Société Coopérative de l'Aérodrome du Jura (SCAJ). Toutes ces raisons ont motivé la décision du jury d'Aerosuisse.

De grands mérites

Aerosuisse récompense chaque année par son Award des personnes physiques ou morales pour leurs parcours et leur engagement exceptionnel en faveur de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses. En 2015, Aerosuisse avait décerné son Award aux deux pilotes de Solar Impulse, Bertrand Piccard et André Borschberg.

Fondée en 1968 en qualité de fédération faîtière, AEROSUISSE défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. AEROSUISSE regroupe aujourd'hui 148 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, services de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses

Contact : Paul Kurrus, président d'AEROSUISSE, Téléphone 079 320 90 04